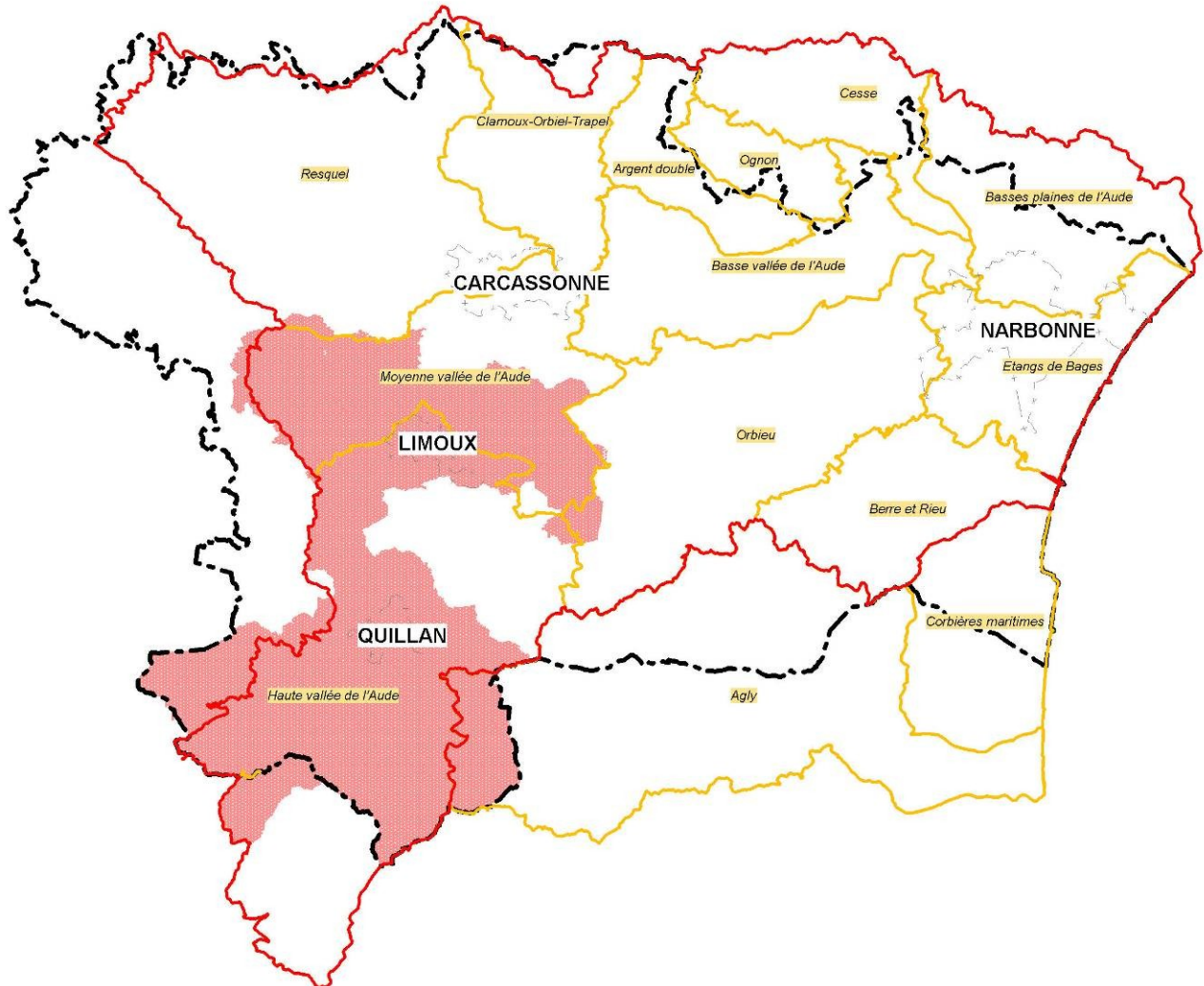


# **EPCI de bassin : SIAH HAUTE VALLÉE DE L'AUDE**

Le BV de l'Aude et le positionnement du syndicat sur le département



**Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude**

**Président : Pierre BARDIÈS**

18 rue du Palais

11300 LIMOUX cedex

Tel. 04.68.31.42.41 - Fax. 04.68.31.42.41

Secrétariat : David BONNET

Mail : [sivuhva@wanadoo.fr](mailto:sivuhva@wanadoo.fr)

Technicien SMMAR : Marlène LACARRERE

Mail : [smmar.hva@orange.fr](mailto:smmar.hva@orange.fr)

**Date de création** : arrêté préfectoral n°2004-11-0677 du 12 mars 2004.

**Modification statuts :**

Comité syndical du 14 janvier 2009

Le Président, en accord avec l'organisme de regroupement des syndicats audois: le S.M.M.A.R. Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières, a proposé une évolution de l'objet du Syndicat, dans l'objectif de conduire à une nouvelle prise de compétence relative à la qualité des milieux en complément de l'objectif de lutte contre les inondations.

« le SIAH HVA a pour objet, sur l'ensemble de son périmètre, la réalisation 'études et de travaux d'aménagement et d'entretien des cours d'eau et des milieux aquatiques dans le but :

- faciliter la prévention des inondations
- de contribuer à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques

**Règlement intérieur** : Oui.

**Payeur** : Percepteur de Limoux

**Superficie** : 1 600 km<sup>2</sup>.

**Linéaire du réseau hydrographique** : 600 km (estimation).

**Nombre de communes adhérentes** : 110

**Population totale** : 33 518 habitants

**Nombre de communes intégrées dans le périmètre du SAGE HVA** : 66

**Schéma d'aménagement hydraulique de la Haute Vallée de l'Aude** : Validé en juin 2008  
Programme Pluriannuel de Gestion de Ripisylve (P.P.G.R.) validé en septembre 2007

**Déclaration d'Intérêt Général DIG** : arrêté inter-préfectoral signé le 18 novembre 2008

**Validité de la DIG** : 5 ans

# Carte globale du bassin versant hydrographique SIAH Haute Vallée de l'Aude



## Communes adhérentes et délégués au syndicat

AU VU DU GRAND NOMBRE DE COMMUNES, LE SYNDICAT EST STRUCTURÉ EN 5 COMMISSIONS DE TRAVAIL GÉOGRAPHIQUES :

Commission Limouxin-Lauquet	
Commission Quillanais	
Commission Plateau de Sault Rébenty	
Commission du Sou	
Commission Axat-Ariège	
Référents géographiques	EN GRAS

VILLE	CP	CIVILITE	PRENOM NOM	SAGE
AJAC	11300	Monsieur	Gérard CHAUMOND	X
ALAIGNE	11240	Monsieur	Jean PERILLOU	
ARTIGUES	11140	Monsieur	Xavier PERROT	X
AUNAT	11140	Monsieur	Jean- Pierre FAURE	X
AXAT	11140	Monsieur	Marcel MARTINEZ	X
BELCAIRE	11340	Monsieur	Emmanuel BRESSON	X
BELCASTEL ET BUC	11580	Monsieur	Jacques RAYNAUD	X
BELFORT / REBENTY	11140	Monsieur	Michel AUBIN	X
BELLEGARDE DU RAZES	11240	Madame	Sandrine GUITARD	
BELVEZE DU RAZES	11240	Monsieur	Elian SANCHEZ	
BELVIANES ET CAVIRAC	11500	Madame	Aline VOSGIEN	X
BELVIS	11140	Monsieur	Daniel DANTIN	X
<b>BESSEDE DE SAULT</b>	<b>11140</b>	<b>Monsieur</b>	<b>Emile COCULA</b>	<b>X</b>
BOUISSE	11330	Monsieur	Marc DELBOURG	X
<b>BOURIEGE</b>	<b>11300</b>	<b>Monsieur</b>	<b>Patrice CATHALA</b>	<b>X</b>
BOURIGEOLE	11300	Monsieur	Daniel MASSARD	X
BRENAC	11500	Monsieur	Denis DESARNAUD	X
BREZILHAC	11270	Madame	Véronique FERRAND	
<b>BRUGAIROLLES</b>	<b>11300</b>	<b>Monsieur</b>	<b>Noël TOUSTOU</b>	
CAILHAU	11240	Monsieur	Louis FONTANA	
CAILLA	11140	Monsieur	Alfred VISMARA	X
CAMBIEURE	11240	Madame	Carine BONHORE	
CAMPAGNA DE SAULT	11140	Monsieur	Didier MONTAGNE	X
CAMPAGNE SUR AUDE	11260	Monsieur	David FERNANDEZ	X
CAMURAC	11340	Monsieur	Bernard VAQUIE	X
CASTELRENG	11300	Madame	Dominique ANDRIEU	X
CAUNETTES SUR LAUQUET	11250	Madame	Andrée BARBAZA	
<b>CEPIE</b>	<b>11300</b>	<b>Monsieur</b>	<b>Philippe ANDRIEU</b>	
CLERMONT-sur-LAUQUET	11250	Monsieur	Julien BAUDELET	
COMUS	11340	Monsieur	Albert CONTE	
COUDONS	11500	Monsieur	Jean PACAREAU	X
COUNOZOULS	11140	Madame	Madeleine BERGES	X
COURNANEL	11300	Monsieur	Alain COSTES	X

DONAZAC	11240	Monsieur	Jean- Pierre MESTRE	
ESCOULOUBRE	11140	Madame	Marion LEGUEVAQUE	X
ESCUEILLENES ET SAINT-JUST DE BELENGARD	11240	Monsieur	Michel ZEIGER	
ESPERAZA	11260	Monsieur	Emile RINCON	X
ESPEZEL	11340	Monsieur	Emile PONCONNET	X
<b>FA</b>	<b>11260</b>	<b>Monsieur</b>	<b>Serge JAMMY</b>	X
FENOUILLET DU RAZES	11240	Monsieur	Guy ANDRIEU	
FERRAN	11240	Monsieur	André CHABEAUD	
FESTES SAINT-ANDRE	11300	Madame	Guilaine SOULABAIL	X
FONTANES DE SAULT	11140	Monsieur	Elian VILLAN	X
GAJA ET VILLEDIEU	11300	Monsieur	Maurice CLERGUE	
GALINAGUES	11140	Madame	Jeanine GARRIGAUD	X
GARDIE	11250	Monsieur	Pierre SANMARTIN	
GINCLA	11140	Monsieur	Dominique BRUCHET	
GINOLES	11500	Monsieur	Christian TOURNIE	X
GRAMAZIE	11240	Monsieur	Serge AUTARD	
GRANES	11500	Monsieur	Olivier LABADIE	X
GREFFEIL	11250	Monsieur	David FERRASSE	
HOUNOUX	11240	Monsieur	Gilles TANNEAU	
<b>JOUCOU</b>	<b>11140</b>	<b>Madame</b>	<b>Emmanuelle FAUCHE</b>	X
LA BEZOLE	11300	Monsieur	Pascal MEURET	X
LA COURTETE	11240	Monsieur	Jean- Paul SENDER	
<b>LA DIGNE D'AMONT</b>	<b>11300</b>	<b>Monsieur</b>	<b>Augustin FONTANET</b>	X
LA DIGNE D'AVAIL	11300	Monsieur	Patrick GUICHOU	X
LA FAJOLE	11140	Monsieur	René DESCOUS	X
<b>LADERN SUR LAUQUET</b>	<b>11250</b>	<b>Monsieur</b>	<b>Guy LIMOUZI</b>	
<b>LAPRADELLE PUILAURENS</b>	<b>11140</b>	<b>Monsieur</b>	<b>Jacques GALY</b>	X
LAURAGUEL	11300	Monsieur	André TAUDOU	
LE BOUSQUET	11140	Monsieur	Christian ARAGOU	X
LE CLAT	11140	Monsieur	Eric GERAUD	X
LIGNAIROLLES	11240	Monsieur	Henri TISSEYRE	
LIMOUX	11300	Monsieur	Pierre DURAND	X
LOUPIA	11300	Monsieur	André LASSALLE	
MAGRIE	11300	Madame	Véronique ROUTIER	X
MALRAS	11300	Monsieur	Jean- Marie ALINS	
MALVIES	11300	Madame	Colette LOUGE	
MARSA	11140	Monsieur	Denis BRUNEL	X
MAZEROLLES DU RAZES	11240	Monsieur	Pierre PAGES	
<b>MAZUBY</b>	<b>11140</b>	<b>Monsieur</b>	<b>Francis SAVY</b>	X
MERIAL	11140	Madame	Christiane ATHENOUX	X
MIJANES	09460	Monsieur	Christian DUBUC	X
MONTFORT SUR BOULZANE	11140	Monsieur	Jean- Claude TAILLADE	
MONTGRADAIL	11240	Monsieur	Jean-Marie PLANCADE	
MONTHAUT	11240	Monsieur	Jean ROMAN	
NEBIAS	11500	Monsieur	Yvon MARLEIX	X
NIORT DE SAULT	11140	Monsieur	Yves ROUZOUL	X

PAULIGNE	11300	Monsieur	Alain SANTOUIL	
PIEUSSE	11300	Monsieur	François SABATIER	
POMAS	11250	Monsieur	Etienne CROS	
POMY	11300	Monsieur	Jean BAUDEUF	
<b>QUILLAN</b>	<b>11500</b>	<b>Monsieur</b>	<b>Maurice ARAGOU</b>	X
QUIRBAJOU	11012	Monsieur	Bruce VITTE	X
RODOME	11140	Monsieur	Styve CILH	X
ROQUEFEUIL	11340	Monsieur	Jean- Pierre ESPOSITO	X
ROQUEFORT DE SAULT	11140	Madame	Christiane FRASSATI	X
ROUTIER	11240	Madame	Anne- Marie MERCIER	
ROUVENAC	11260	Madame	Joëlle CHAUVIN	X
ROUZE	09460	Monsieur	Francis MAGDALOU	X
SAINT-COUAT DU RAZES	11300	Monsieur	Thierry TOUSTOU-VIE	X
SAINTE-COLOMBE SUR GUETTE	11140	Monsieur	Guy BARGAS	X
SAINT-FERRIOL	11500	Monsieur	Fernand GRAUBY	X
SAINT-HILAIRE	11250	Monsieur	Pierre AUTHIER	
SAINT-JEAN DE PARACOL	11260	Monsieur	Cédric PLICHARD	X
SAINT JULIA DE BEC	11500	Monsieur	José BOUICHET	X
SAINT-JUST ET LE BEZU	11500	Monsieur	Louis SIRE	X
SAINT-LOUIS ET PARAHOU	11500	Monsieur	Richard ASSENS	X
<b>SAINT-MARTIN de VILLEREGLAN</b>	<b>11300</b>	<b>Monsieur</b>	<b>Pierre BARDIES</b>	X
SAINT-MARTIN LYS	11500	Madame	Francine AICART	X
SAINT-POLYCARPE	11300	Monsieur	Achille GAYDA	X
SALVEZINES	11140	Monsieur	René BOURREL	X
TOURREILLES	11300	Monsieur	Xavier BAZART	X
VERZEILLE	11250	Madame	Elisabeth CARBONNEL	
VILLAR SAINT-ANSELME	11250	Monsieur	Pierre MARIN	
VILLARDEBELLE	11580	Monsieur	André GOUZY	
VILLARZEL DU RAZES	11300	Monsieur	Christian TISSEYRE	
VILLEBAZY	11250	Monsieur	Gérard BERTELLI	
VILLELONGUE D'AUDE	11300	Monsieur	Henri PESTEIL	

## **Membres du bureau de l'EPCI :**

**PRÉSIDENT :** Pierre BARDIES – Maire de Saint-Martin de Villéréglan

### **Vice-présidents :**

Monsieur	Pierre DURAND	Adjoint au Maire	11300	LIMOUX
Monsieur	Marcel MARTINEZ	Maire	11140	AXAT
Monsieur	Maurice ARAGOU	Maire	11500	QUILLAN
Monsieur	Francis SAVY	Maire	11140	MAZUBY
Monsieur	Pierre AUTHIER	Maire	11250	SAINT-HILAIRE

### **Bureau :**

Monsieur	Emile COCULA	Maire	11140	BESSEDE DE SAULT
Monsieur	Jacques GALY	Maire	11140	LAPRADELLE PUILAURENS
Monsieur	Serge JAMMY	Maire	11260	FA
Monsieur	Emile RINCON	Délégué	11260	ESPERAZA
Monsieur	André TAUDOU	Délégué	11300	LAURAGUEL
Madame	Emmanuelle FAUCHE	Maire	11140	JOUCOU
Monsieur	Guy LIMOUZI	Maire	11250	LADERN SUR LAUQUET
Monsieur	Philippe ANDRIEU	Maire	11300	CEPIE
Monsieur	Patrice CATHALA	Maire	11300	BOURIEGE

## **Problématiques et objectifs Haute Vallée :**

### **Problématiques :**

La Haute vallée de l'Aude, c'est la tête du bassin versant du fleuve Aude, c'est l'endroit où le cours d'eau prend naissance, où il grandit pour s'épanouir plus en aval. C'est une grande réserve d'eau de part les nombreuses zones humides présentes sur le haut de ce bassin versant et le manteau neigeux de l'hiver qui fait grossir ses eaux lors de la fonte des neiges.

Le territoire Haute Vallée de l'Aude est très vaste et regroupe plusieurs cours d'eau : fleuve et affluents, l'Aude non domaniale le Rébenty, l'Ayguette, le Sou, le Lauquet, la Corneilla, le Cougaing.

L'état des cours d'eau est fonction des activités anthropiques.

Le secteur amont, très naturel présente des ripisylves globalement équilibrées mais vieillissantes.

L'aval, fortement marqué par les activités agricoles, présente des ripisylves dégénérantes et en mauvais état.

Parallèlement aux problèmes de ripisylve, la segmentation du cours d'eau par des ouvrages hydroélectriques entraîne des dysfonctionnements. En effet en amont de son cours, l'Aude n'a pas un fonctionnement très naturel et le principal problème réside en l'accumulation de sable fin dans les tronçons amont jusqu'à Quillan.

Concernant le risque inondation, il est très variable sur tout le territoire. Des fortes pluies, associées à la fonte des neiges ou à tout autre paramètre de même type peut amener localement des débordements. Les populations atteintes, le plus souvent par des crues de courte durée, sont celles en bord de cours d'eau. La montée comme la descente des eaux et parfois très rapide.

Quand la pluviométrie s'emballe sur tout le territoire, l'association de plusieurs cours d'eau en crue peut engendrer de plus fortes inondations et plus particulièrement aux points nodaux. La rivière qui reçoit tous les écoulements grossit et le point le plus bas qui reçoit toute l'eau peut être durement touchée.

### Synthèse :

Le tableau suivant synthétise l'analyse des problématiques existantes sur le territoire de la Haute Vallée de l'Aude. En couleur sont représentés l'importance des enjeux induits par la problématique correspondante.

Problématique	Amont → Aval											
	Axatois - Ariège			Sault Rébenty	Quillanais			Pays de Couiza		Limouxin	Lauquet	Sou
	Bruyante	Aude	Boulzane		Aude	Affluents aggro	Autres affluents	Aude et BV Sals	Antugnac			
Extractions sauvages de matériaux										4		
Pollutions paysagères		5							3			
Conflits d'usage		2										
Qualité de l'eau				3						2		4
Plantes envahissantes											3	
Erosion de berge	2			2						4		3
Ensablement		1										
Dégradation des boisements	1	3	1	1	2		2	2	1	3	2	2
Inondations	3	4	2	2	1	1	1	1		1	1	1

Les problématiques inondation et dégradation des boisements de berge sont les plus répandues et induisent les enjeux les plus importants sur l'ensemble du bassin versant.

- La problématique inondation est plus développée à l'aval du bassin versant : là où la vallée s'élargit et où les implantations humaines en lit majeur sont plus importantes.
- La problématique dégradation des boisements de berge est présente sur l'ensemble du bassin versant. L'entretien s'avère indispensable pour maintenir la qualité de la ripisylve restaurée.
- L'ensablement est une problématique importante, concernant essentiellement la rivière Aude, dans la partie amont de Quillan
- La dégradation de la qualité de l'eau est une problématique qui touche plutôt l'aval du bassin versant. Elle est due aux dysfonctionnements de certaines stations d'épuration.
- Même si les problématiques ci-dessus peuvent être qualifiées d prioritaires à l'échelle du bassin versant de la HVA, les autres ne doivent pas être sous-estimées car elles peuvent localement concerner des enjeux forts.

- Enfin, la perception du risque, la nécessité de communication et de sensibilisation sur l'aménagement des espaces inondables ou la préservation du milieu naturel doivent être considérés comme une problématique à part entière.

### **Objectifs d'interventions :**

#### **Prévention des lieux habités :**

- ✓ Expansion/rétention : ouverture des zones d'expansion de crue et permettre la divagation des cours d'eau
- ✓ Protection rapprochée : réflexion sur l'aménagement de génie végétal pour limiter les érosions de berges au droit d'enjeux habitations.

#### **Restauration des rivières et des milieux aquatiques :**

Le syndicat a réalisé un plan de gestion qui permet de restaurer et gérer sur 15 ans, l'ensemble des cours d'eau du périmètre. Celui-ci sera complété par des mesures visant la préservation des milieux (cours d'eau ou zones humides).

#### **Prévention :**

Information, communication, sensibilisation du public

Diffusion de l'exposition Mémoire du risque inondation sur le territoire de la HVA.

Diffusion des plaquettes SMMAR « Que faire en cas d'inondation »  
« Ta rivière te raconte »